

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 37 (1911)
Heft: 20

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bâtiment du Crédit foncier vaudois.

Nous commençons dans ce N° (voir planche 6), la publication d'une notice sur le nouveau bâtiment du Crédit foncier vaudois, la dernière œuvre de M. F. Isoz, architecte.

Société suisse des ingénieurs et architectes.

Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 août 1911, à St-Gall¹.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 5 septembre 1911, à Locarno.
2. Rapport du Comité central sur l'activité de la Société pendant l'exercice précédent.
3. Revision des statuts.
4. Admission de la Section de Thurgovie.
5. Règlement du prix Geiser.
6. Propositions de l'assemblée des délégués concernant :
 - a) lieu et date de la prochaine assemblée générale ;
 - b) élection au Comité central ;
 - c) élection du président du Comité central ;
 - d) nomination de membres d'honneur.
7. Conférence de M. Kilchmann, ingénieur, sur « die Bodensee-Toggenburgbahn und die bauliche Entwicklung St-Gallens ».

Sont présents environ 200 membres et les invités suivants :
 MM. Honer, fabricant, à Ravensburg, et Loacker, ingénieur, à Bregenz, du Verein deutscher Ingenieure ; MM. E. Fietz et Dr Cagianut, à Zurich, de l'Association suisse des entrepreneurs ; MM. Mousson et E. Locher, à Zurich, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique ; MM. Th.-G. Kölliker, à Zurich, et Zaruski, ingénieur, à St-Gall, de l'Association suisse des Electriciens ; MM. P.-E. Huber-Werdmüller, à Zurich, et Dr Sulzer-Ziegler, à Winterthour, du Verein schweizerischer Maschinen-industrieller ; M. Gams, ingénieur, à Zurich, de la Société autrichienne des Ingénieurs et Architectes ; M. Sand, directeur général des C.F.F. ; M. J.-R. Frey, à Bâle, et un membre du Comité de l'Association des Techniciens suisses ; M. K. Hiltner, à Munich, du Verband deutscher Architekten-und Ingenieurvereine E. V.

Président : M. W. Dick, ingénieur, président du Comité local.

La séance est ouverte par le président, à 10 ¹/₂ h. Il souhaite, au nom du Comité central et du Comité local, la bienvenue aux invités et aux membres de la Société.

« 22 ans ont passé depuis la dernière réunion de la Société à St-Gall. Nous nous sommes demandé s'il ne serait pas préférable d'attendre à 1913 pour réunir nos confrères à St-Gall, alors que la nouvelle gare sera achevée. Si nous vous avons invité cette année, c'est pour vous faire partager la joie que nous a causée l'achèvement du chemin de fer du Toggenbourg. Cette entreprise grosse de soucis et de difficultés et qui a imposé de grands sacrifices à la ville et au canton de St-Gall, a été heureusement menée à chef. Nous avons désiré vous faire voir cette grande œuvre qui ne laissera aucun ingénieur indifférent.

» Notre Société sera bientôt vieille de trois quarts de siècle. Dernièrement, une réorganisation et la création du

secrétariat permanent l'ont consolidée. Aujourd'hui, les nouveaux statuts vont élargir les compétences de l'assemblée des délégués et du Comité central. Ces mesures étaient nécessaires à la prospérité de notre Société.

» Quoique cela ne concerne pas directement notre Société, nous devons mentionner la transformation du Polytechnicum en Technische Hochschule. Nous espérons que les étudiants useront de la faculté qui leur est offerte d'étudier, à côté des branches professionnelles, d'autres disciplines qui leur seront utiles dans leur carrière. Nous espérons aussi que le grade de docteur ne sera pas envisagé comme une simple décoration, mais comme la consécration de travaux dont la science technique profitera. Ce sont les connaissances solides qui distinguent le vrai technicien et non les titres académiques. Nous souhaitons que le bonnet de docteur contribue au développement de la technique et non à la glorification de la science abstraite. »

Applaudissements.

MM. Ehrensperger, architecte, et Schuler, ingénieur, sont nommés scrutateurs.

1. Le procès-verbal de la 43^e assemblée générale, du 5 septembre 1909, à Locarno, publié dans les organes de la Société, est adopté sans discussion.

2. Le président, M. G. Naville, commente le rapport imprimé du Comité central, qui serait trop long à lire en entier. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire des membres décédés. M. Naville ajoute quelques mots au sujet de MM. Dr Ed. Locher et Geiser, architecte.

Le rapport est adopté à l'unanimité, sans discussion.

3. *Revision des statuts.* Rapporteur : M. Naville. Le besoin d'une réorganisation de la Société se faisait sentir depuis 1907. Les nouveaux statuts ont rendu plus sévères les conditions d'admission dans la Société et contiennent des dispositions nouvelles concernant la morale et l'honneur professionnels. Les membres peuvent ajouter à leur nom la mention S. I. A.. Les compétences de l'assemblée des délégués ont été étendues. L'orateur recommande l'adoption des statuts qui augmenteront la cohésion de la Société.

Ces statuts sont adoptés à l'unanimité, sans discussion.

4. *Admission de la Section de Thurgovie.* Le secrétaire rapporte. La Section de Thurgovie, fondée le 23 février 1910, à Romanshorn, a élaboré un règlement conforme aux statuts de la Société. Le Comité central propose à l'assemblée de ratifier l'admission de la nouvelle section et lui adresse ses vœux.

Adopté à l'unanimité, sans discussion.

5. *Règlement pour le legs Geiser.* M. Bluntschli rapporte. Le testament du défunt dispose que « Fr. 10 000 sont légués à la Société dont les intérêts devront servir à récompenser des travaux de concours dans le domaine de l'art ou de la technique.

Les sujets de concours seront publiés tous les deux ans, lors de l'assemblée générale et les prix (éventuellement des médailles) distribués dans l'assemblée suivante. Le legs du défunt ne pourra être employé dans un autre but. Le Comité central est chargé d'élaborer un règlement de la fondation Geiser et de le soumettre à l'approbation de l'assemblée générale. »

Nous avons dû respecter la volonté du défunt lors de l'élaboration du règlement. Lecture de ce dernier n'est pas demandée et l'assemblée l'adopte à l'unanimité.

¹ Traduit d'après le texte allemand du Secrétaire de la Société, M. Härry.

6. a) *Lieu et date de la prochaine assemblée générale.* Le président annonce que la section vaudoise a déclaré qu'elle se chargerait d'organiser l'assemblée de 1913. Son offre a été acceptée sous les réserves que le G. e. P. inviterait la Société à sa fête de 1914, à Berne. M. Meyer, président de la section vaudoise, confirme que les Vaudois se feront un honneur de recevoir leurs collègues en 1913 et souhaite qu'ils viennent nombreux (applaudissements). Le Comité central fixera la date de cette assemblée.

b) *Elections au Comité central.* M. Dick annonce que M. Naville, notre distingué président à qui nous devons l'initiative de la réorganisation de la Société, a décidé de se retirer, malgré les pressantes démarches faites en vue de le faire revenir de sa décision. L'assemblée des délégués propose de nommer président M. H. Peter, ingénieur à Zurich, que tous les membres connaissent et qui sera un successeur digne de M. Naville. Le vice-président actuel, M. Bluntschli, a déclaré formellement ne pouvoir accepter la présidence.

M. Peter est nommé président de la Société et du Comité central, sans discussion et à l'unanimité. M. Peter remercie de l'honneur qui lui est fait.

« Ce n'est pas sans hésitation, dit-il, que je me suis décidé à accepter ce mandat. Je compte sur la collaboration des membres du Comité central et je réclame votre indulgence si je ne conduis pas la Société avec autant d'habileté que M. Naville. Je m'efforcerai d'accroître l'honneur et la considération de notre profession, ainsi que son influence sur le développement et la prospérité de notre pays. Nos travaux sont très divers. Nous avons à terminer les normes pour les constructions du génie civil et à continuer la publication de la « Maison bourgeoise ». Ces travaux sont déjà en bonne voie d'exécution. La Société devient ainsi de plus en plus une association professionnelle. Il ne s'agit pas d'acquiescer des privilèges, mais d'affirmer notre droit et d'être utile au pays. Nous espérons beaucoup des nouveaux statuts, mais l'esprit est plus important que la lettre. Nous devons tous avoir une haute conception morale de notre profession. C'est dans cet état d'esprit que j'accepte votre mandat ». (Applaudissements.)

Le président remercie M. Peter et déclare que la Société tout entière lui accorde pleine confiance.

Il est ensuite annoncé que l'assemblée des délégués présente, comme nouveau membre du Comité central, M. Huber-Stockar, ingénieur, à Zurich. M. Huber est un technicien distingué, qui a rendu déjà de grands services à la Société, et a présenté à la section de Zurich de remarquables conférences. M. Huber est élu à l'unanimité membre du Comité central.

Nomination de membres honoraires. M. Pflughard rapporte. L'assemblée des délégués propose de nommer membres honoraires MM. G.-L. Naville et Dr R. Moser. Il y a 6 ans, lorsque M. Naville fut nommé président central, l'organisation de la Société était un peu flottante. Les questions professionnelles, la formation académique des techniciens étaient à l'ordre du jour. En qualité de membre du Conseil du Polytechnicum, M. Naville a rendu faciles les relations avec cet établissement. Genevois de naissance, il a beaucoup contribué à la bonne entente entre la Suisse française et la Suisse allemande. Il fut un excellent administrateur. Nous regrettons qu'il ait refusé une réélection et nous vous proposons de le nommer membre d'honneur pour reconnaître ses services. (Applaudissements prolongés.)

Quand à M. Moser, il est un technicien de grand mérite. En particulier, il est de ceux qui ont relevé les ponts en pierre de l'espèce de discrédit où ils étaient tombés. Il s'est consacré, avec une activité remarquable, à l'étude du chemin de fer de la rive gauche du lac de Zurich. L'orateur invite l'assemblée à acclamer M. Moser membre d'honneur. (Applaudissements.)

M. Naville remercie et ajoute : « Je n'ai fait que mon devoir et vous suis reconnaissant du témoignage de satisfaction que vous m'accordez. Je serai toujours prêt à soutenir notre Société quand l'occasion s'en présentera ». (Applaudissements.)

Le président clôt la séance et donne la parole à M. Kilchmann pour sa conférence sur « Die Bodensee-Toggenburgbahn und die bauliche Entwicklung St-Gallens ».

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Samedi, 21 courant, une trentaine de membres ont visité la nouvelle ligne à crémaillère Blonay-les Pléiades, sous l'aimable conduite de leur collègue, M. V. Ryncki, directeur de la Compagnie des *Chemins de fer électriques Veveysans* qui a obligeamment mis un train spécial à la disposition de la Société et fait servir une excellente collation au sommet des Pléiades. Nous publierons prochainement sur cette nouvelle ligne une notice due à une plume autorisée.

BIBLIOGRAPHIE

Handbuch der militärischen Sprengtechnik, par Bruno Zschokke, capitaine du génie, privat-docent à la division des sciences militaires de l'Ecole polytechnique de Zurich. — 1 vol. de 418 pages, 299 figures et 5 planches. — Leipzig 1911. — Verlag von Veit & Co. — Prix. M. 14.

L'ouvrage débute par une étude assez brève, mais complète et précise, des principaux explosifs; leur constitution et leurs propriétés sont exposées très clairement, sans abus des notations chimiques¹. Après avoir décrit les modes d'emploi des explosifs, l'auteur étudie les différents moyens de mise à feu, les amorces et détonateurs, puis passe à l'étude de différents travaux du génie militaire, en tant qu'ils doivent servir à préparer l'usage des explosifs (mines, contremines, attaque, investissement et défense des places, démonitions, etc.) et cite des exemples historiques : le siège de Sébastopol, celui de Port-Arthur, etc. Tout cela est parfaitement clair et concis, grâce au talent d'exposition de l'auteur qu'on sent très maître de son sujet. Bien qu'écrit spécialement pour des officiers, ce volume rendra de grands services aux ingénieurs civils qui consulteront avec fruit les formules et les tableaux pour choisir judicieusement un explosif et en calculer la charge, suivant l'effet à obtenir. Cet ouvrage mériterait certainement d'être traduit en français.

¹ Page 29, la formule de constitution de la nitroglycérine n'est pas exacte.

Code de l'ingénieur, de l'architecte et de l'entrepreneur. Texte coordonné par M. Heussly, avocat. — Genève. Georg & Co, éditeurs. — 1 vol. de 463 pages.